



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

ÉLÈVE NOM : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Adresse :
Code Postal / Ville :
Tel. domicile : ____/____/____/____/____/____ Mobile : ____/____/____/____/____/____
Email :@.....
Niveau Scolaire 2024/2025 : Ecole le mercredi matin : oui non
Compagnie d'assurance RC : N° de contrat :

RESPONSABLE LÉGAL 1 (Destinataire de la facture)

M. Mme. NOM : Prénom :
Lien avec l'élève : père mère autre :
Adresse (si différente de l'élève) :
..... Code Postal / Ville :
Tel. domicile : ____/____/____/____/____/____ Mobile : ____/____/____/____/____/____
Email :@.....

RESPONSABLE LÉGAL 2

M. Mme. NOM : Prénom :
.....
Lien avec l'élève : père mère autre :
Adresse (si différente de l'élève) :
..... Code Postal / Ville :
Tel. domicile : ____/____/____/____/____/____ Mobile : ____/____/____/____/____/____
Email :@.....

INSCRIPTION EN MUSIQUE (Indiquez ci-dessous les cours auxquels l'élève souhaite s'inscrire)

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Eveil musical | | |
| <input type="checkbox"/> Cuivre | ou <input type="checkbox"/> Cuivre + FM enfant | ou <input type="checkbox"/> Cuivre + FM ado/adulte |
| <input type="checkbox"/> Guitare | ou <input type="checkbox"/> Guitare + FM enfant | ou <input type="checkbox"/> Guitare +FM ado/adulte |
| <input type="checkbox"/> Orchestre de rue | ou <input type="checkbox"/> Orchestre de rue + FM ado/adulte | |
| <input type="checkbox"/> Chœur | ou <input type="checkbox"/> Chœur + FM ado/adulte | |
| <input type="checkbox"/> FM seule | | |

Musique en Montagne se réserve le droit de ne pas maintenir certains ateliers si le nombre d'inscriptions est trop faible.

Formulaire à envoyer à musique@montagne-ardeche.fr ou par courrier à :
Musique en Montagne, 620 rue de la ZA Les Eygades - 07470 Coucouron

→ En signant ce formulaire, vous procédez à l'inscription de l'élève pour l'année scolaire 2024-2025, sous réserve de places effectivement disponibles. L'inscription vous sera confirmée par e-mail.

→ Les nouvelles inscriptions seront validées **par ordre d'arrivée**.

→ Le premier cours est à l'essai : au-delà, toute année commencée est due dans sa totalité.

Contact : Magali Brillault, responsable : 06 80 27 85 37 ou musique@montagne-ardeche.fr

Nom et prénom des responsables légaux, signature et date :

Responsable légal 1
Le :

Responsable légal 2
Le :

FICHE COMPLÉMENTAIRE

À RETOURNER AVEC LE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION 2024/2025



NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

1. PIÈCES À FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION

- le formulaire d'inscription/réinscription signé,
- la présente fiche complémentaire signée,
- une photo d'identité,
- l'attestation de responsabilité civile
- l'attestation de quotient familial CAF/MSA,
- pour les personnes/foyers ne relevant pas du régime général (CAF/MSA), l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 (ou le + récent),

2. DROIT À L'IMAGE ET À LA VOIX

J'autorise la Communauté de communes Montagne d'Ardèche à photographier, à filmer et à utiliser mon image et ma voix ou celle de mon/mes enfant(s) dans le cadre de l'activité et de la communication de l'école de musique.
(À rayer en cas de désaccord)

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

Je suis informé(e) que toute année commencée est due dans sa totalité. Seul le premier cours est à l'essai : au-delà, tout cours commencé engendre la facturation de l'activité. Les factures devront être acquittées aux dates d'échéance. En cas de défaillance de paiement du responsable légal 1, le responsable légal 2 est solidairement responsable et devra prendre le relais de l'acquittement des factures.

Vous recevrez un titre émis par le trésor public par élève inscrit, vous serez en mesure de contacter le trésor public d'Aubenas afin de solliciter un échéancier de paiement.

Dans le cas de plusieurs inscrits pour un même foyer fiscal, il est possible sur demande auprès de l'école de musique de solliciter le paiement d'un élève par période (Dans la limite de trois périodes).

4. ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES

Je suis informé(e) que :

- l'accueil des élèves est assuré du début de l'heure de cours et jusqu'à la fin de ce cours ;
- l'élève est placé sous la responsabilité du professeur pendant le cours ;
- la Communauté de communes décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en l'absence du professeur : le responsable légal est donc tenu de s'assurer de la présence du professeur lorsqu'il amène l'élève à son cours.

Nom et prénom des responsables légaux,
signature et date :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Les informations recueillies dans les formulaires d'inscription et de réinscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de communes Montagne d'Ardèche pour la gestion du dossier de l'élève et la facturation afférente. Elles sont conservées pendant toute la scolarité de l'élève et sont destinées aux seuls services administratifs. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'école de musique - Responsable : Magali Brillault : musique@montagne-ardeche.fr ou 06 80 27 85 37.